

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 366 A.I.

Astrida, le 16 février 1951.-

Objet:

Objet d'art indigène.-



Monsieur Bosson,

Suite à vos lettres du 20 novembre et du
10 février 1951 j'ai le plaisir de vous annoncer que Monsieur
Reisdorff actuellement en mission au Kenya m'a chargé de sa-
tisfaire votre demande au sujet d'un tambour indigène.

Je vais me mettre à la recherche d'un artisan qualifié pour
ce faire. Je me permets cependant de vous avertir que les
tambours indigènes du Ruanda ne sont toujours couverts que
de peaux de vaches et non de peaux de zèbres comme au Kenya.
Je vous ferai fabriquer un tambour de 75 cms de hauteur ce qui
est déjà une dimension fort appréciable suivant votre demande
je le ferai parvenir à Monsieur Muller directeur de l'Huilusa
à Usumbura.

Dans l'espoir que j'aurai pu vous satisfaire
veuillez agréer, Monsieur Bosson, l'assurance de ma considé-
ration très distinguée.

L'Administrateur de Territoire, ff.,
J.KIRSCH,

Monsieur BOSSON R.
c/o COTONCO

UVIRA .-